



Stefan Meierhans, Beat Niederhauser 17.12.2009

Cartes de stationnement

Constat de grandes différences de prix

Le relevé des tarifs pour les cartes de stationnement dans tous les chefs-lieux des cantons suisses fait apparaître de grandes disparités tarifaires : les coûts pour le stationnement à l'année varient de Frs 0.- à Frs 600.-, tant pour les résidents que pour les entreprises. Sont intéressantes aussi les différences de chiffre d'affaires qui apparaissent compte tenu du nombre d'habitants: les chiffres d'affaires par habitant les plus élevés sont enregistrés pour les villes de Lausanne, de Lucerne et de Zurich. La Surveillance des prix a invité les communes avec les tarifs les plus élevés et le plus grand chiffre d'affaires à une prise de position. Elle se prononcera prochainement sur l'opportunité de formuler une recommandation formelle.

Durant ces dernières décennies, l'exploitation des places de parc publiques s'est fortement généralisée. Les détenteurs d'automobiles se voient ainsi taxés pour le dit «usage commun accru», c.-à-d. le stationnement de leurs véhicules sur le domaine public. La construction et l'entretien des routes communales ou cantonales sont en règle générale déjà financés par le biais de l'impôt.

Dans l'appréciation des tarifs pour les cartes de stationnement, il faut également tenir compte du fait que ces cartes ne donnent pas droit à une place de stationnement. Elles se distinguent ainsi des locations de longue durée des places de stationnement (privées ou publiques), ces dernières octroyant un droit d'usage exclusif au locataire.

Juin de cette année, la Surveillance des prix a envoyé un questionnaire composé de 18 questions aux 26 chefs-lieux en Suisse. Tenant compte d'une annonce du public concernant les tarifs de stationnement jugés élevés à Winterthur, elle a également envoyé le questionnaire à cette ville. Les relevés concernaient principalement les tarifs pour les cartes de stationnement des résidents («personnes normales»)¹, des professionnels² et des artisans³. Les données sur les quantités vendues ainsi que les bases légales étaient parallèlement relevées. Herisau et Sarnen n'ont pas répondu à notre questionnaire. La dernière justifiait son refus par le fait que Sarnen n'est pas une ville. Glaris, Appenzell et Schwyz ont dit qu'ils n'avaient pas de cartes de stationnement. Schaffhouse, Coire et Frauenfeld ne disposent que les cartes de stationnement pour les artisans tandis que Bellinzona et Stans n'ont que des cartes pour les «personnes normales». A Winterthur, Liestal et Delémont, il n'y a pas de cartes pour les entreprises.

L'évaluation des prises de position des villes concernées statuera sur la nécessité d'une action de la Surveillance des prix dans ce domaine ainsi que sur la recommandation la plus appropriée pour chacune d'entre elles.

¹ Vignette qui octroie à l'acquéreur un droit de stationnement illimité dans des zones de stationnement proches de son lieu d'habitation ou de travail.

² Vignette qui octroie un droit de stationnement illimité pour les véhicules professionnels dans toutes les zones de stationnement. Les entreprises peuvent demander ces cartes de stationnement pour leurs véhicules.

³ Vignette qui octroie à l'acquéreur un droit de stationnement prolongé près de la localisation de clients dans le cadre d'une activité professionnelle aussi bien sur des places payantes que des places où le stationnement est normalement interdit.



Tarifs en CHF de chaque catégorie de carte annuelle pour le stationnement

